

A.S.A.F. de
Bredabourg
Lor. & maré
1664.

N. 236.

Monsieur,

Je me tiendry coupable de trop d'ingratitude, si je laissoy
partir Monsieur le Prince de Burenthal, sans me donner
l'oumeur de témoigner à C. A. F. comme aux occasions
qui se sont offertes durant sa négociation en cette paix, il
est employé pour les intérêts de s. a. monsieur, —
non seulement avec ce qu'il a été devoir de faire
et d'obéissance aux ordres de S. A. F. mais encores —
avec des soins et diligences qui peuvent passer pour des
prouves très-évidentes de l'affection qu'il a pour le
bien de la maison d'Orange, qui véritablement leij en
demeure très-obligé. J'auj' bien espéré, Monsieur,
que de si ~~bonnes~~ grands offices, portans de si bonne
part, auoygient faire l'effet sur l'esprit du Roi nos-^r Seigneur
que j'imaginois C. A. F. a eu sujet de s'en étonner :
Mais enfin ^{est terrible qu'on lui} ce Prince est l'ordre d'Europe à combler plus
on le pourra, ou bien qu'il va laisser faire son bras
par des intérêts de quelqu' homme puissant que Monsieur
de Burenthal pourra bien spécifier à C. A. F. mais
de qui la considération ne devrait point amener
d'être balancé contre celle qui est due à un Prince
si ferme Partisan du Roi, et petit fils de Prince
qui ont tant aimé de la France, et qui, je suppose,
ne demande que de jouir en paix de ce qui est
absolument et souverainement à leij. Il sorte,
Monsieur, de voir quel sera le fruit des intérê-
cions du Roi de la Gr. Bretagne. Son Ambassé
espere de pouvoir agir au premier jour ; et je saij,
par la confidence que Monsieur le Grand Écuyer de
d'Ang^{leterre} m'en a voulu faire, qu'il a ^{à mon avis} rigoureusement
instruit pour cet effet. Mais cela même ne
peut assurer la moij une sécurité qui a tant de ris-

et l'embûche. et ce dernier coup faillant, il sera mort. ^W
que la Tavelle songe à d'autres expéditions. Je j'pars pris
pri la liberté d'en proposer quelques uns de mon chef.
Mais au fonds, ^{il n'est appartenir que} attendre les commandemens
qui on trouvera à propos de mon émigration. J'espere que
la haute prudence de M. A. E. et de S. A. Madame
la Princesse douairière les accordera de sorte, qu'une
fois, ^{Après inutilité de faire autre chose} apr^es tant de temps que principalement ^{m'ont} faire
^{surtout} perdre ici, les forces et longueurs de l'âge. Je puis me
trouver intérieur à mon plaisir, ou je suffisai ^à ^à
très-humble M. A. E. de me vouloir ^{entièrement honoré} de la grâce
de ses commandemens, que je prie. On a reconnu ^{qu'il y ait contredit} ~~l'autorité~~
que je mettrai prisne à mon rôle par mes obéissances;
c'est de me servir, avec profond respect. JP.

In telle manière
très-fidèle serviteur

tert de me continuertelle



